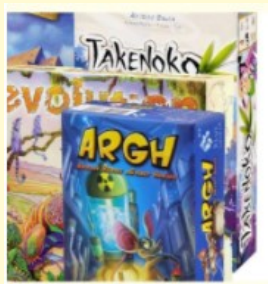


agenda

Samedi 14 Octobre
Jeux de société



Samedi 11 Novembre
Commémoration



Dimanche 19 Novembre
Festival Tiot Loupiots



MSE ACTUALITES est
rédigé et mis en page
par les élus de
la commission information
et communication

U ne page de notre histoire commune se tourne, écrivons ensemble la suite !



Voir son école démontée, ou encore la maison ayant appartenu à un membre de sa famille ou à ses anciens voisins, la boucherie qui jadis faisait la fierté de notre commune, n'est pas chose aisée. Que de souvenirs dans ces lieux. C'est toujours un crève-cœur d'être le témoin de ces chantiers de démolition.

Au fil du temps, ces bâtiments avaient perdu leur fonction ou se sont dégradés. Certes, nous avons réussi à réinvestir l'ancienne école pour y loger certaines de nos associations communales mais dans des conditions on ne peut plus spartiates, avec un bilan écologique du bâtiment d'une autre époque.

La rue de la République, qui hier était le cœur de notre localité s'est dégradée à mesure que les familles sont parties.

La rue a fait les frais de l'appétit de plusieurs bailleurs privés, qui ont fait des découpes malheureuses de vieilles demeures, ce que nous déplorons.

Il était temps de reprendre en main cet espace, de le renouveler et de lui redonner sa noblesse d'antan.

Avec le conseil municipal, nous faisons du logement décent une priorité, accessible à tous. Le prix de l'immobilier et la difficulté à obtenir un prêt bancaire a écarté de notre commune toute une population qui ne peut désormais plus accéder à la propriété, notamment les jeunes.

Cela se concrétise par une baisse des effectifs dans nos écoles avec

les fermetures de classes que nous avons connues ces dernières années en maternelle.

Il ne faut pas non plus négliger que la part des seniors augmente, que rester dans sa maison devient souvent une contrainte. Mais pourquoi devrions-nous subir la double peine et être obligés de partir vivre ailleurs ? Il faut donc des logements adaptés.

De plus, pour faire face aux enjeux climatiques, il faut repenser l'aménagement urbain, créer les conditions des déplacements apaisés, limiter autant que possible les zones d'imperméabilisation, et créer des îlots de fraîcheur où nous serons heureux de nous retrouver lors des périodes de canicule qui, hélas, deviennent récurrentes.

Le réaménagement va de suite commencer après la démolition. On pourrait penser que ce sont simplement des constructions qui vont succéder à d'autres, mais d'autres dimensions sont à imaginer pour encore améliorer notre qualité de vie du quotidien. Pour cela, il est important que tous ensemble nous écrivions ce futur commun.

Nous allons prochainement vous solliciter pour cela, c'est un engagement que nous prenons et que nous travaillerons avec le futur preneur.

Le Maire,
Alain Boucher



“ Ça s'est passé cet été ”

À l'ALSH

Ces 2 mois de vacances sont passés à une vitesse folle !

Tout au long de cet été, les enfants ont profité des activités adaptées à leurs besoins, à leurs envies : ateliers cuisine, pétanque, pêche.

Des temps avec 2 spectacles (l'un autour du recyclage, l'autre sur l'imaginaire) et la visite du musée Quai Branly.

Les animateurs leur ont, également, proposé de grands jeux. Ces derniers ont rencontré un vif succès. Chaque semaine, une veillée était également organisée.



Certains enfants sont partis en camping lors de deux séjours ; l'un à Merlimont (62) en bord de mer, l'autre à Saint Leu d'Esserent.

Retour sur ces 2 expériences :



Merlimont

Le séjour a débuté par un départ en train de Laigneville. Après un changement à Amiens, nous voici arrivés à Etaples - Le Touquet !

Les vacances peuvent commencer au centre Les Argousiers à Merlimont où nous étions attendus par une petite équipe logistique sur place.

Pêche à pied, plage et rosalie ont ponctué nos journées ainsi qu'un petit concert le mercredi soir. La pluie est parfois venue contrarier nos plans mais jamais notre bonne humeur !

Au retour, nous n'avions qu'une idée en tête : on revient l'année prochaine ?

Base de Loisirs de Saint-Leu d'Esserent

Malgré la météo qui n'a pas été clémente avec nous, le séjour s'est très bien passé. Nous avons pu profiter d'activités telles que le canoë-kayak, l'accrobranche, la course d'orientation, la sculpture sur pierre, le tir à l'arc et la baignade (quand nous le pouvions).

Des veillées ont été proposées aux enfants avec une boom pour la dernière soirée.

Dépaysement assuré en plein cœur de Saint-Leu d'Esserent et souvenirs plein la tête.

Un été bien rempli pour les petits monchysois.





La vie de la commune



Soirées au jardin partagé



Deux soirées musicales ont été organisées au jardin, derrière l'école Cauchois. Après un apéritif offert par la municipalité, les participants ont partagé les mets apportés par chacun.

Le 28 juillet, le groupe Pim Pam Pom a offert un sympathique concert aux personnes présentes malgré une météo plus que capricieuse.



Le 25 août, c'est aux sons des accordéons de Chantal et Jocelyne que la soirée a débuté.

Après le repas, Vincent et Florent ont emmené le public dans un voyage sonore inter galactique.

Un grand merci à nos musiciens monchysois pour ces animations estivales.



Jeu de l'été



« Cherche et trouve », le jeu fil rouge de l'été a permis à plusieurs familles ou amis de sillonner les rues et secteurs de la commune à la recherche des divers indices cachés. Enigmes, rébus, défis étaient au programme.

Samedi 16 septembre, les 3 supers détectives ont été récompensés, ils ont trouvé et réussi les 20 épreuves proposées.

Les Tafis et les doudous ont remporté ex aequo le prix de l'histoire d'une pomme la plus originale.

Quant à la famille Blancke, ce sont leurs photos qui ont retenu l'attention du jury.

Bravo aux 7 équipes qui ont relevé ce défi estival !



Les 3 supers détectives



Rentrée scolaire



C'est reparti pour 144 jours !

Ce lundi 4 septembre a sonné le retour à l'école pour les 187 élèves monchysois : 49 à la maternelle du Clos Saint Paul, 138 à l'élémentaire Eugène Cauchois. Pour que les effectifs restent acceptables pour tous, malgré la fermeture de classe actée, une classe de GS/CP a été créée à l'école élémentaire Eugène Cauchois.

Cette rentrée avait une saveur particulière. Mi-août, nous avons appris la disparition de Mme Carlier, enseignante depuis de nombreuses années dans notre commune.

La municipalité salue son engagement auprès de nos enfants. Nos pensées vont à sa famille et à ses collègues.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Cotty qui rejoint l'équipe élémentaire.

De nombreux projets vont jaloner cette année scolaire 2023/2024 placée sous le signe des Jeux Olympiques.



L'équipe enseignante de l'école primaire Eugène Cauchois *de gauche à droite*: Mmes Discontigny, Cotty, Pinon, Straniero, Chambrelent, enseignantes et M. Muller, directeur.



L'équipe enseignante de l'école maternelle du Clos Saint Paul *de gauche à droite*: Mmes Feuillet, ATSEM, Smadja, directrice et Audrain, enseignante.

Nous souhaitons à tous une bonne année scolaire riche de connaissances et de découvertes.



Engagés pour nos écoles

L'éveil et l'éducation des plus jeunes restent une priorité pour le conseil municipal qui a à cœur de soutenir ses écoles et de maintenir, cette année encore, la gratuité scolaire.

A chaque rentrée, les élèves reçoivent manuels et fournitures dont ils auront besoin tout au long de l'année. Ces dernières seront renouvelées au besoin et dans la limite du raisonnable. Reste à charge aux familles la trousse, le sac ou le cartable.

Toutes les classes élémentaires sont dorénavant équipées de Vidéo Projecteur Interactif (VPI), la maternelle possède un atelier de 6 tablettes numériques. Cette année, suite à une demande de l'équipe enseignante, un abonnement à un Espace Numérique de Travail (ENT) pour 2 classes est pris en charge. Cet accès a pour objectif de préparer et faciliter l'entrée au collège, qui est doté de cette solution informatique.

En décembre, spectacles et chocolats sont offerts à tous ; ceux de maternelle reçoivent aussi un album de jeunesse.

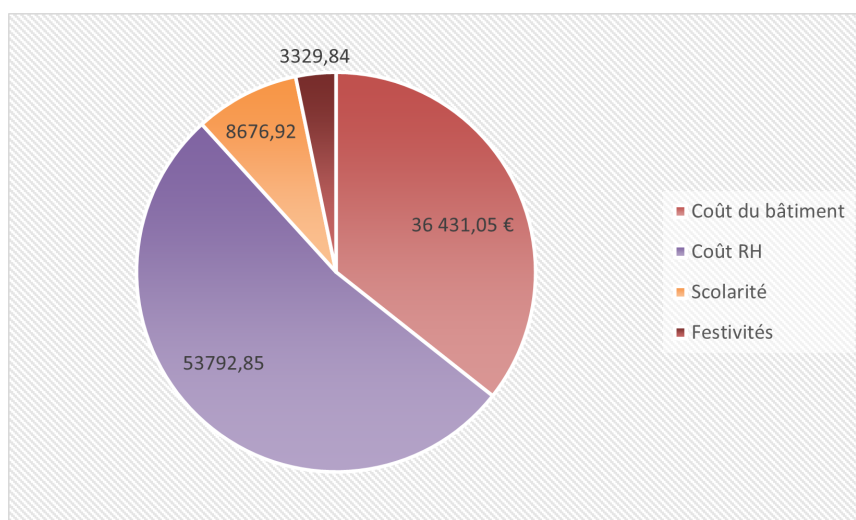
La municipalité participe également aux sorties scolaires et une subvention exceptionnelle peut être allouée pour une classe de découverte.

La décision de maintenir le bus a également un coût annuel qui s'élève à 41 503€. Quant à la pause méridienne, les repas ainsi que le personnel encadrant ont un coût non négligeable. Si les familles y contribuent à hauteur de leur quotient familial, une part du budget communal y est consacrée. Ces services annexes coûtent 138 723,40€ par an.

Aussi, l'effort communal pour la scolarisation d'un enfant s'élève à 1283€ pour l'année 2022-2023 (hors investissement).

Au quotidien, les équipes pédagogiques ont accès aux différentes structures publiques : espace sportif, salle polyvalente et bibliothèque.

Ces choix politiques représentent 17% du budget de fonctionnement de la commune. Malgré la dégradation des dotations publiques, cet engagement financier pour l'éducation des jeunes monchysois restera une priorité.



Répartition du coût de fonctionnement des écoles



Centre Bourg

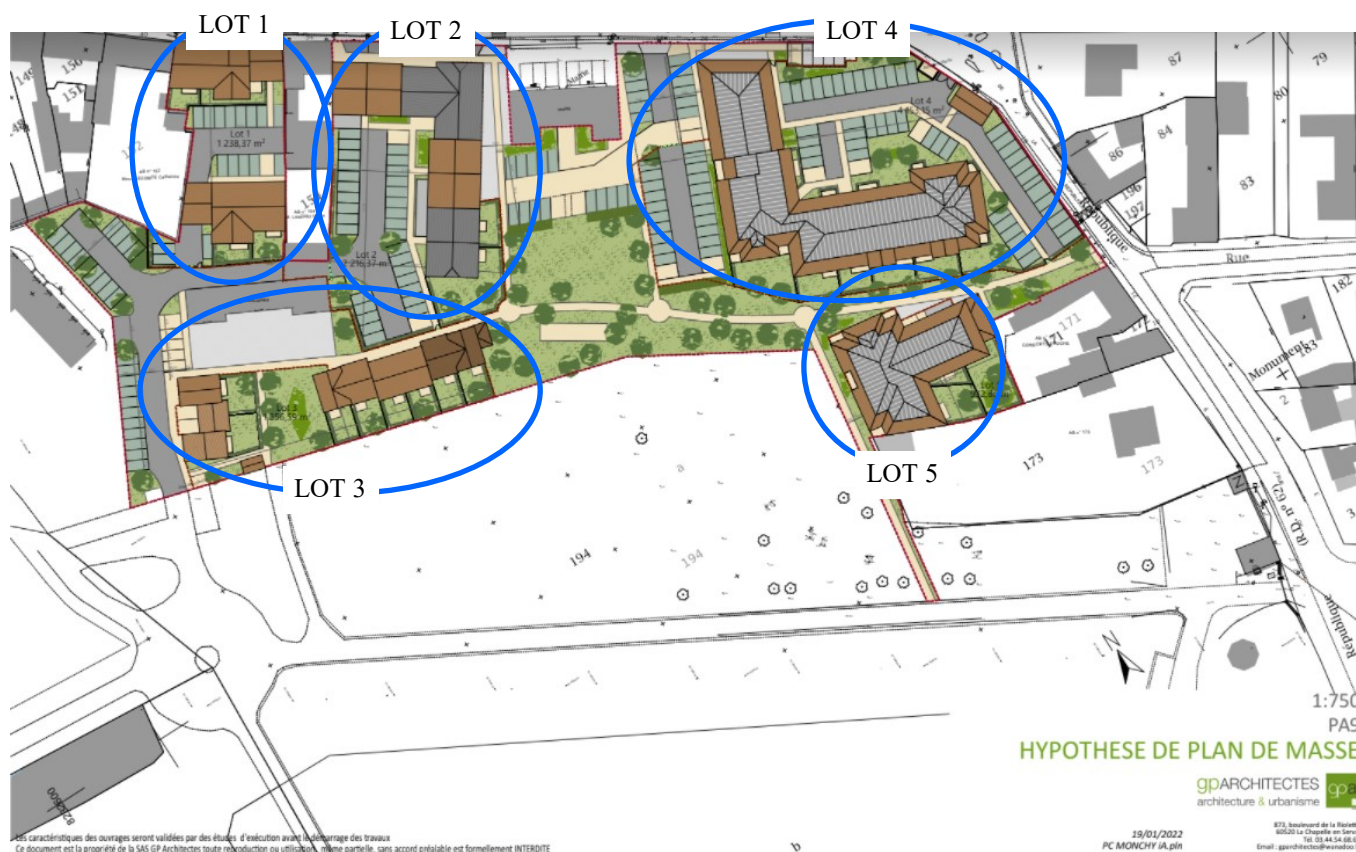


LE FUTUR CŒUR DE-BOURG DE MONCHY-SAINT-ÉLOI SE PRÉPARE À SA GRANDE TRANSFORMATION

D'ici la fin de 2025 voire début de 2026, une métamorphose d'envergure attend le centre-bourg de Monchy-Saint-Éloi grâce à un projet d'aménagement ambitieux. Celui-ci prévoit un mélange harmonieux de logements sociaux, d'un béguinage à destination des seniors, de logements en accession sociale à la propriété, ainsi que de surfaces pour accueillir des activités et des commerces. En réponse aux besoins de la Ville, cette proposition sur mesure a été élaborée en partenariat avec l'entreprise de promotion et de construction Ramery et le bailleur social ICF Habitat Nord-Est.

ICF HABITAT NORD-EST : LE PROPRIÉTAIRE DES FUTURS ENSEMBLES IMMOBILIERS

ICF Habitat Nord-Est, renommé dans le domaine du logement social, appartient au groupe ICF Habitat, une filiale de SNCF. Fort de plus de 95 ans d'expérience, ICF Habitat Nord-Est a joué un rôle clé dans la transformation des quartiers, en maintenant son engagement indéfectible envers la création de logements durables et confortables pour ses résidents, comme en témoignent ses emblématiques cités cheminotes et ses développements immobiliers récents. Le bailleur gère un parc de 17 405 logements sociaux dans les régions des Hauts-de-France et du Grand Est. Sa délégation territoriale, située à Chantilly, assurera un service de proximité avec une équipe dédiée à Monchy-Saint-Éloi pour les futurs habitants.





Zoom sur le projet



LOT 1, 2 et 4 : 83 nouveaux logements locatifs sociaux familiaux

Les logements seront répartis dans 3 ensembles bâtis dotés d'une architecture traditionnelle, comprenant au maximum trois niveaux (comme certains bâtiments déjà présents dans la rue) et offrant des logements allant du deux au cinq pièces avec des prestations de qualité. Une part importante de ces logements sera composée d'appartements de deux et trois pièces, répondant ainsi aux besoins identifiés des habitants de la commune et des alentours.

LOT 5 : 22 nouveaux logements locatifs sociaux seniors en béguinage

L'accompagnement de nos aînés est une priorité pour répondre au « bien vieillir au domicile » des seniors. Les résidents seront logés dans un unique bâtiment avec des logements adaptés allant du deux au trois pièces et bénéficieront de leur propre espace de vie tout en partageant des espaces communs tels qu'une salle commune et un jardin. La présence d'un animateur-coordonateur contribuera à générer une ambiance conviviale, à proposer des services spécifiques et à coordonner des activités au sein de la résidence afin de créer un nouveau lieu de vie rayonnant à l'échelle du quartier. De plus, 18 de ces logements disposeront de deux chambres, répondant aux besoins pratiques des aînés.

LOT 3 : 8 nouveaux logements individuels en accession sociale (Prêt Social Location-Accession)

Ce dispositif vise à faciliter l'accession à la propriété pour les ménages à revenus modestes ou intermédiaires. Il permet aux futurs propriétaires de commencer par la location d'un logement neuf jusqu'à 2 ans maximum avec la possibilité d'acquérir ce logement à terme à un prix avantageux par rapport au marché libre. Les 8 maisons iront du quatre au cinq pièces et disposeront toutes d'un jardin de plain-pied avec terrasse et de deux places de stationnements.

Implantation de 700 m2 de locaux d'activités

Vous êtes intéressé pour devenir propriétaire ? Merci de contacter dès à présent la société Trans'actif en charge de la commercialisation des 8 logements.
Contact : Sylviane Moulin – sylviane.moulin@transactif-immobilier.fr ou 07.88.73.00.22

Ces espaces dynamiseront l'économie locale et contribueront à animer la vie de quartier. Les porteurs de projets locaux peuvent se manifester dès à présent auprès d'ICF Habitat Nord-Est à l'adresse suivante : icfnorddest.picardie@icfhabitat.fr.

Ce projet de restructuration promet une transformation significative et positive du centre bourg pour le plus grand bénéfice des Monchysoises et Monchysois. Une véritable centralité, permettant un développement démographique nécessaire mais maîtrisé, et ouvrant à la population un parc paysager !

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à assister à une des réunions publiques prochainement proposées.



Centre Bourg



Les démolitions des différents bâtiments rue de la République arrivent à leurs termes. D'ici le début du mois de novembre de cette année, les équipes de démolisseurs vont laisser place à des équipes d'aménageurs puis de bâtisseurs pour créer le nouveau quartier du centre bourg.

La démolition de ces anciennes bâtisses nous permet de profiter de nouvelles percées visuelles. Ainsi chacun peut découvrir ou redécouvrir des bâtiments oubliés comme l'orangerie ou profiter d'une belle vue sur les grands arbres qui seront au cœur du projet.

Ces derniers mois de chantier ont conduit à l'ultime déménagement. L'association « la Maison des chats » a rejoint ces nouveaux locaux un peu plus loin rue de la République, face au cabinet des infirmières.

Une nouvelle action « **Récupération de pierres** » sera organisée le **samedi 14 octobre de 10h à 12h et de 14h à 16h.**

N'hésitez pas à venir pour garder un petit bout de l'histoire de notre commune.



Nouvelle percée visuelle sur les grands arbres



Démolition des derniers bâtiments



Vue panoramique du terrain depuis la mairie



Travaux rue de la République



D'importants travaux sont en cours rue de la République depuis le début de l'été. Ce chantier réalisé en partenariat avec le Syndicat d'Électricité de l'Oise (SE60) et mené par l'entreprise Eiffage vise à enfouir les réseaux.

Ce choix a été fait pour permettre un embellissement de notre commune et une plus grande sûreté des installations électriques. Ces travaux sont aussi l'occasion de changer nos candélabres vieillissants pour des nouveaux dans un design similaire à ceux de la rue Léon Bonnat et de déployer un éclairage à LED, plus économique.

Les principaux désagréments liés aux chantiers touchent à leurs fins d'ici la mi-octobre les travaux d'enfouissement en eux-mêmes seront terminés et la route remise en état.

Il restera néanmoins à effectuer la bascule entre les anciens réseaux et les nouveaux pour les habitations le long de la rue de la République. Cette suite de chantier durera jusqu'à la fin de l'année. Dans ce cadre, chaque riverain sera contacté prochainement pour convenir d'un moment où réaliser cette opération et de brèves coupures d'électricité sont à prévoir.



Projet Moby

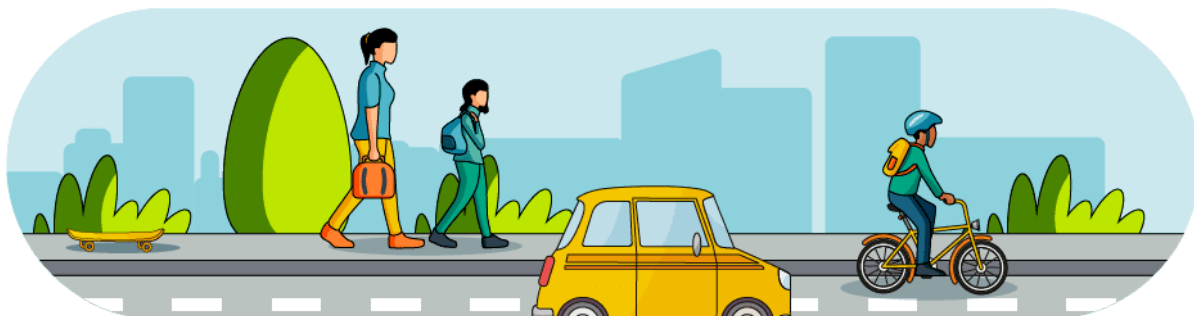


Dans le cadre du projet « MOBY », porté par la commune et par la Vallée Dorée, une opération « École sans voiture », le 4 juillet dernier, a remporté un vif succès. Cette action est, à nouveau, programmée le **vendredi 13 octobre**. La mobilisation de chacun est importante. Si vous êtes disponible pour la mise en place du dispositif, merci de vous faire connaître auprès de Mr Muller ou en mairie.

Au cours de l'année, de nouvelles actions seront mises en place afin de sensibiliser aux modes de déplacements doux.

La sécurité des enfants incombe à tous. Un comportement responsable et civique aux abords de nos écoles est nécessaire. Il est primordial de laisser libres de tout véhicule stationné les trottoirs ainsi que l'espace réservé au passage du bus aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

Les enfants comptent sur vous !





Murder Party



Dimanche 17 septembre, le commissaire a appelé ses supérieurs à la rescousse : ce matin-là, à 8h30, le corps du maire a été retrouvé près de l'étang.

Neuf équipes d'enquêteurs soit 53 personnes ont été envoyées sur les lieux du crime pour récolter des indices auprès des habitants du village.

Après 2 heures d'intenses recherches, le coupable a été démasqué par 4 groupes : il s'agissait de la boulangère qui ne supportait plus l'ignoble chantage exercé par le maire. Après son arrestation, tous ont partagé un moment convivial.

Merci aux 4 membres de l'association « Répliques Improvisation » qui ont rejoint le groupe d'organisation.

Rendez-vous est pris pour de nouvelles aventures à l'automne prochain.



Les enquêteurs au rapport



La joyeuse équipe organisatrice



Festival Tiot Loupiot



Depuis 3 ans, la commune est adhérente à l'association Droit de Cité.

Cette dernière organise le festival « Tiot loupiot ». Un festival à destination des 0-6ans, afin de leur donner envie d'entrer dans le monde de la lecture en empruntant des chemins de traverses : spectacles, lectures, expositions.

Cette année, Monchy fait partie de la programmation du festival et accueillera **dimanche 19 novembre** un spectacle intitulé « Nuit », une échappée poétique pour tout-petits rêveurs et grands insomniaques.

« C'est l'heure du coucher. L'enfant s'endort, tandis que son nounours veille.

Tous deux, l'un endormi, l'autre plus réveillé que jamais, sont propulsés au gré des mots-songes dans une traversée nocturne.

Ils naviguent parmi les souvenirs de la journée, virevoltent dans l'inconnu, croisent des dragons assoupis et actionnent des pièges à cauchemars. Ils arrivent enfin dans le doux de la nuit. »

Cette représentation est gratuite et accessible aux 3/6 ans.

Places limitées : il est impératif de réserver auprès de Rachel à la bibliothèque aux heures d'ouverture.



“ Voyage annuel des aînés ”

Mardi 3 octobre, nos aînés sont montés dans le bus direction Naours dans la Somme. Arrivés à la cité souterraine, ils sont partis avec un guide à la découverte de ce lieu atypique entièrement creusé par la main de l'homme.

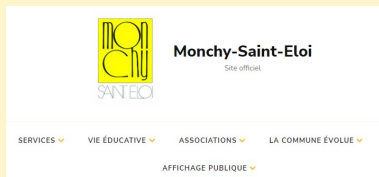
Durant des siècles, ces carrières de craie ont servi d'abris pour les habitants et leurs biens jusqu'à devenir de véritables souterrains-refuges, des muches (cachettes en picard). Occupé du Moyen-Âge jusqu'au 17^{ème} siècle, le souterrain tombera dans l'oubli avant d'être redécouvert par l'abbé Danicourt.

Après avoir parcouru de nombreuses galeries, à une température de 9°, le groupe est remonté à la surface pour se régaler d'un menu picard. Après l'effort, le réconfort ! L'après-midi s'est poursuivie par une promenade dans le domaine surplombé par 2 moulins à vent.

Une journée de partage dans la joie et la bonne humeur.



**Rendez-vous
sur notre
nouveau site ...**



Le Facebook de la commune



www.monchysainteloi.fr

Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h à 18h
Mardi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Mercredi : 8h45 à 10h30 et de 16h à 18h
Jeudi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Vendredi : 16h à 18h

Renseignements et rendez-vous :

03 44 71 00 68

Courriel :

mairie.monchysainteloi@orange.fr

Notre site : www.monchysainteloi.fr

Page Facebook : Bien vivre à Monchy Saint Eloi

Monsieur le Maire assure une permanence sans rendez-vous en mairie tous les lundis de 16h00 à 18h00.

Le recensement a lieu désormais dès

Recensement pour la journée d'appel de préparation à la défense

l'âge de 16 ans. Les jeunes filles et les jeunes hommes de nationalité française doivent se présenter en mairie pour se faire recenser, entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Se munir :

- du livret de famille des parents,
- de la carte nationale d'identité ou du certificat de nationalité française,
- d'un justificatif de domicile.

Il leur sera délivré une attestation de recensement qui devra être présentée lors de l'inscription à tous les examens et concours, y compris le permis de conduire.

La bibliothèque est ouverte aux **horaires suivants :**

Bibliothèque municipale

Mercredi et Samedi :
9h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Téléphone : 03 44 71 16 49

Courriel :

bib.monchysainteloi@orange.fr

Catalogue en ligne :

<http://monchy-saint-eloi-pom.c3rb.org>

État civil

Depuis janvier 2003, conformément à l'article 98 du code civil relatif au respect de la vie privée, les personnes souhaitant paraître dans cette rubrique doivent remplir en mairie une fiche « Accord pour publication d'acte d'état civil ».

Voici les personnes pour lesquelles nous avons reçu une autorisation.

Elle est née:

VAUTHIER Lisie, le 27 juin 2023.

Ils se sont mariés:

LEBRUN Pierrick et GOUJON Obeline, le 23 septembre 2023.

Ils nous ont quittés:

Mme LATOUR Marie-Françoise, le 10 août 2023.

M. NICOLAS Lionel, le 16 août 2023.



www.monchysainteloi.fr

